

1^e Session de l'Association parlementaire Québec-Sénégal

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale du Sénégal (DANRANS)

Dakar, Sénégal

4 au 9 mars 2023

Délégation québécoise

- M^{me} Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M^{me} Sylvie D'Amours (Mirabel), vice-présidente de la DANRANS
- M^{me} Virginie Dufour (Mille-Îles), vice-présidente de la DANRANS
- M. Éric Girard (Lac-Saint-Jean), député
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. Étienne Lévesque, directeur du cabinet de la présidente de l'ANQ
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

Délégation sénégalaise

- M. Amadou Mame Diop, président de l'Assemblée nationale du Sénégal (ANS)
- M. Malick Diop, député et 3^e vice-président de l'ANS
- M. Modou Bara Gaye, député et 5^e vice-président de l'ANS
- M^{me} Gnima Goudiaby, députée et 8^e vice-présidente de l'ANS
- M^{me} Ndèye Lucie Cissé, députée et secrétaire élue de l'ANS
- M^{me} Astou Ndiaye, députée et secrétaire élue de l'ANS
- M. Daouda Dia, député et 1^{er} questeur de l'ANS
- M. Babacar Mbengue, député et président de la commission des Affaires étrangères, des Sénégalais de l'extérieur et de l'Intégration africaine de l'ANS

- M. Malick Fall, député et président de la commission de la Culture et de la Communication de l'ANS
- M^{me} Sira Ndiaye, députée et présidente de la commission de la Santé, de la Population, des Affaires sociales et de la Solidarité nationale de l'ANS
- M. El Hadji Omar Youm, député
- M. Birame Soulèye Diop, député
- M. Mamadou Lamine Thiam, député
- M. Saliou Dieng, député

Contexte


En 2016, l'Assemblée nationale du Québec et l'Assemblée nationale du Sénégal signent un protocole d'entente qui établit les modalités de l'Association parlementaire Québec-Sénégal afin de renforcer le dialogue et la coopération entre les deux assemblées. L'Association permet aux parlementaires du Québec et du Sénégal d'aborder des questions d'intérêt mutuel telles que l'éducation, la formation, la santé, l'environnement, l'énergie, les migrations, le développement économique et les affaires culturelles.

En raison de la pandémie de COVID-19 et des contextes électoraux au Québec et au Sénégal, il s'agit de la première session de l'Association parlementaire Québec-Sénégal.

Objectifs et résultats

Redynamiser la relation bilatérale entre l'ANQ et l'ANS à la suite du contexte pandémique et des calendriers électoraux respectifs.

- Cette première session de l'Association parlementaire Québec-Sénégal organisée à Dakar a permis de lancer officiellement les activités de l'Association, tel que souhaité par le protocole d'entente signé en 2016. Les deux assemblées avaient déjà une excellente collaboration dans les instances multilatérales et en matière de coopération interparlementaire. Par la signature d'un protocole d'entente bilatéral, elles avaient exprimé une volonté claire de poursuivre leurs partages d'expériences. La tenue de cette première activité officielle a permis de cristalliser la relation.
- La présidente de l'ANQ et le président de l'ANS se sont entretenus en privé à plusieurs reprises afin de discuter des relations privilégiées entre le Québec et le Sénégal, des collaborations existantes, des défis et enjeux liés à la présidence d'un parlement. Les deux présidents ont pu partager leurs expériences et échanger sur leur vision du rôle de la présidence. De même, des séances de travail thématiques ont été organisées avec des parlementaires sénégalais sur le thème de la place des femmes en politique, sur la diversité




des expressions culturelles et la diffusion des contenus locaux de même que sur la coopération interparlementaire (voir ci-après).

- La délégation québécoise a fait une visite guidée de l'Assemblée nationale du Sénégal. Elle a pu visiter l'hémicycle et s'informer sur le fonctionnement des séances, notamment le système d'interprétation simultanée en six langues nationales. La délégation a également visité la Bibliothèque où un projet de numérisation des archives est en cours.
- La présidente de l'ANQ et la délégation québécoise ont été reçues en audience par le président de la République du Sénégal, S.E.M. Macky Sall. La présidente a été décorée par ce dernier en tant que commandeur de l'Ordre national du Lion. Le président Sall a discuté de nombreux sujets avec la délégation, dont les grands chantiers à venir pour le Sénégal, le Plan Sénégal Émergent, la place des femmes en politique sénégalaise, les industries sénégalaises, l'agriculture régionale, les défis économiques des pays africains, etc.

Aborder la question de la place des femmes en politiques, échanger sur la situation des femmes politiques au Sénégal et partager l'expérience québécoise.

- Une séance de travail était entièrement consacrée à la question de la place des femmes en politique. Les parlementaires sénégalais ont mis en lumière la Loi instituant la parité absolue Homme-Femme adoptée en 2010 et qui inscrit dans la législation sénégalaise des quotas de candidates afin de prévoir une parité dans les instances électives et semi-électives à tous les niveaux (national, régional et local). Ayant un caractère contraignant, la Loi exige ainsi des partis politiques qu'ils soumettent des listes de candidats alternant les femmes et les hommes. En conséquence de l'application de cette Loi, la zone de parité a été atteinte dans la très grande majorité des instances électives, l'ANS ayant, à titre d'exemple, 46 % d'élues. Les parlementaires sénégalais ont souligné les gains importants et les avantages obtenus avec l'adoption de la Loi, mais également les défis de sa mise en œuvre, notamment à l'échelle locale où des résistances demeurent dans certaines régions. Plusieurs parlementaires ont également mentionné l'importance d'avoir une volonté politique forte et un appui des hommes pour mettre en œuvre ce type de législation. Les questions de la scolarisation des filles, de la violence et de la cyberviolence envers les femmes, du leadership féminin, de l'engagement de la société civile et de l'autonomisation économique des femmes ont été soulevées.
- La présidente et les parlementaires québécois ont également pu aborder les défis rencontrés au Québec pour convaincre les femmes de faire le saut en politique et les cyberviolences dont sont trop souvent victimes les femmes en politique. Ils ont aussi mis de l'avant des initiatives prises par l'ANQ pour soutenir les élues, notamment les modifications apportées au Code d'éthique et de déontologie des membres de l'ANQ afin de permettre aux parlementaires de s'absenter pour la naissance ou l'adoption d'un enfant, les infrastructures ajoutées dans l'enceinte du Parlement (salles d'allaitement, tables à langer, salle familiale) ainsi que l'adoption de la Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement.

- 
- La présidente de l'ANQ a eu l'opportunité de s'entretenir en privée avec la députée sénégalaise Amy Ndiaye qui a été agressée dans l'hémicycle, en décembre 2022, par deux parlementaires de l'opposition. Les images de l'agression avaient choqué tant au Sénégal qu'à travers le monde. Les deux agresseurs ont été condamnés à six mois de prison. La présidente a pu exprimer toute sa solidarité envers la députée et lui témoigner l'appui des parlementaires québécois.
 - Enfin, la délégation a eu l'opportunité de rencontrer l'Amicale des femmes de l'ANS, un regroupement des femmes à l'emploi du parlement, qui s'est réuni pour accueillir la délégation à l'ANS la veille de la journée internationale des droits des femmes.

Échanger et partager des expériences sur la question de la diversité des expressions culturelles et de la diffusion des contenus locaux.

- Le second thème de travail ciblé était la diversité des expressions culturelles et la diffusion des contenus locaux. Le Québec et le Sénégal ayant été parmi les premiers gouvernements à approuver la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, le rayonnement des expressions culturelles et des artistes locaux demeurent une priorité commune. La présidente de l'ANQ a rappelé la situation culturelle spécifique du Québec qui subit une pression assez forte et constante de la culture anglophone, principalement américaine. Elle a également abordé l'enjeu du passage au numérique et la monopolisation de la diffusion du contenu culturel par certaines plateformes numériques transnationales. Elle a rappelé le besoin de visibilité en ligne de l'offre culturelle locale et la nécessité de favoriser la découvrabilité des contenus culturels dans l'environnement numérique. Les parlementaires sénégalais ont mentionné la prise de conscience récente au Sénégal de l'importance de l'héritage culturel sénégalais. Ils ont souligné plusieurs initiatives en cours, dont la promotion du conte traditionnel, les festivals locaux consacrés à l'art et la culture, la valorisation des plats traditionnels, notamment le Thiéboudinienne maintenant reconnu à l'UNESCO, l'ouverture de musées diffusant les arts et les cultures ainsi que la création du label Origine Sénégal pour mettre de l'avant les produits locaux.
- La délégation a effectué une visite guidée du Musée des civilisations noires avec le président de l'ANS et des parlementaires sénégalais. Inauguré en décembre 2018, le musée vise à mettre en valeur la contribution de l'Afrique au patrimoine mondial culturel et scientifique. Entièrement consacrées aux civilisations noires, ses collections célèbrent à la fois l'histoire africaine, la diversité des civilisations noires, ses traditions culturelles et ses artistes contemporains.
- À l'invitation du président de l'ANS et accompagnée de parlementaires sénégalais, la délégation a également fait une visite à l'île-mémoire de Gorée, l'un des premiers lieux inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Plus grand centre de commerce d'esclaves de la côte africaine du 15^e au 19^e siècle, l'île de Gorée offre un regard essentiel sur une partie de l'histoire douloureuse de l'humanité et oblige au devoir de mémoire. L'île



de Gorée est aujourd'hui un symbole de l'exploitation humaine et un sanctuaire pour la réconciliation.

Faire connaître la collaboration qui existe depuis de nombreuses années entre l'Assemblée nationale du Québec et l'Assemblée nationale du Sénégal en matière de coopération interparlementaire.

- Depuis plusieurs années, l'ANQ et l'ANS travaillent ensemble à renforcer les capacités des administrations parlementaires francophones, principalement des parlements d'Afrique francophone, à travers un programme de formation destiné aux fonctionnaires parlementaires. Organisé annuellement en alternance à Québec et à Dakar, le Programme international de formation parlementaire (PIFP) met en valeur l'expertise des deux parlements ainsi que de partenaires académiques québécois et sénégalais.
- En raison de la pandémie de COVID-19 et des élections sénégalaises, le programme n'a pas eu lieu depuis 2019. Une séance d'information a permis de présenter le programme aux parlementaires ainsi qu'aux cadres administratifs présents. Les secrétaires généraux des deux parlements ont notamment souligné la pertinence du programme pour les cadres parlementaires. Les présidents de l'ANS et de l'ANQ se sont réjouis que cette collaboration puisse faire rayonner et valoriser l'expertise de deux administrations parlementaires auprès d'autres parlements. Ils ont aussi souligné l'importance pour les cadres parlementaires de partager leurs expériences et leurs pratiques afin de mieux servir nos démocraties parlementaires.
- Le président de l'ANS a confirmé la tenue de la 6^e édition du PIFP à Dakar du 12 au 23 juin 2023. L'ANS accueillera la deuxième semaine de travaux.

Rencontrer le délégué général du Québec à Dakar afin d'échanger sur le rôle, les priorités, les défis et les activités de la Délégation générale du Québec à Dakar et l'action du Québec au Sénégal et en Afrique de l'Ouest.

- La présidente de l'ANQ et la délégation québécoise ont été reçues par le délégué général du Québec à Dakar, M. Iya Touré, et des membres de son équipe. Le délégué général a présenté les priorités du gouvernement du Québec au Sénégal, les projets en cours, les objectifs et les mandats de la Délégation ainsi que sa vision du Québec au Sénégal. Le délégué général a notamment insisté sur la place que peut encore prendre le Québec au Sénégal et sur l'engouement des Sénégalais pour les partenariats avec le Québec.
- Les membres de la délégation ont également eu l'occasion d'échanger avec l'ambassadrice du Canada au Sénégal, M^{me} Marie-Geneviève Mounier, et des membres de son équipe. L'ambassadrice a abordé la situation politique et économique au Sénégal et a mentionné les priorités et les projets mis en place par le Canada.
- Enfin, la délégation a pu se déplacer aux bureaux de la Délégation générale du Québec à Dakar pour visiter ses locaux.

Statistiques

15 parlementaires
rencontrés

2 représentants
diplomatiques
rencontrés

Président de la
République rencontré

Suivi

Conformément au protocole d'entente, la prochaine activité de l'Association parlementaire Québec-Sénégal aura lieu à l'ANQ. Une invitation sera transmise au président de l'ANS le moment venu. De façon exploratoire, la possibilité d'un accueil au printemps 2024 a été évoquée entre les équipes des deux parlements. Entretemps, une délégation de l'administration parlementaire de l'ANQ se rendra à Dakar en juin 2023 dans le cadre de la 6^e édition du PIFP.

Dépenses

Nathalie Roy (Montarville) présidente de l'Assemblée nationale du Québec

Transport*	\$
Repas	326.41 \$
Hébergement*	\$
Frais d'inscription	\$
Divers	168.68 \$
Sous-total	495.09 \$

Sylvie D'Amours, (Mirabel) vice-présidente de la DANRANS

Transport	5 327.40 \$
Repas	441.93 \$
Hébergement*	\$
Frais d'inscription	\$
Divers	511.60 \$
Sous-total	6 280.93 \$

Virginie Dufour, (Milles-îles) vice-présidente de la DANRANS

Transport	5 321.95 \$
Repas	441.93 \$
Hébergement*	\$
Frais d'inscription	\$
Divers	104.01 \$
Sous-total	5 867.89 \$

Éric Girard, (Lac-St-Jean) député

Transport	6 110.41 \$
Repas	441.93 \$
Hébergement*	\$
Frais d'inscription	\$
Divers	449.01 \$
Sous-total	7 001.35 \$

Siegfried Peters, secrétaire général

Transport*	25.00 \$
Repas	406.06 \$
Hébergement*	226.11 \$
Frais d'inscription	\$
Divers	210.52 \$
Sous-total	867.69 \$

Étienne Lévesque, directeur du cabinet de la présidente de l'Assemblée nationale du Québec

Transport	3 590.59 \$
Repas	431.39 \$
Hébergement*	226.11 \$
Frais d'inscription	\$
Divers	104.01 \$
Sous-total	4 352.10 \$

Conseillère en relations interparlementaires et internationales

Transport*	86.16 \$
Repas	406.06 \$
Hébergement*	226.11 \$
Frais d'inscription	\$
Divers	138.68 \$
Sous-total	857.01 \$

Sous-totaux globaux

Transport	20 461.51 \$
Repas	2 895.71 \$
Hébergement*	678.33 \$
Frais d'inscription	\$
Divers	\$
Autres frais	1 686.51 \$
TOTAL	25 722.06 \$

* Les frais d'hébergement ont été pris en charge par l'Assemblée nationale du Sénégal.

* Le coût des billets d'avion sont comptabilisés dans les dépenses de la réunion du Réseau des femmes parlementaires et de la Commission des affaires parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui s'est déroulée du 1 au 3 mars 2023, à Rabat.